

**RELEVE DES DECISIONS OU AVIS
EMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER**

Séance du 26 mai 2003

ORDRE DU JOUR	DECISIONS OU AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)	DELIBERATION N°
Point 1: renouvellement des capacités de Médecine	Le renouvellement des capacités de Médecine : - capacité de pratiques médico-judiciaires (2003/2004) - capacité de Médecine pénitentiaire dont le contenu pédagogique a été reprécisé par le Ministère est approuvé par 32 voix pour et 1 abstention	Division de la Scolarité	2003/05/21
Point 2: offre de formation – cursus Licence	Dans le cadre de l'examen par le CA des propositions relatives au cursus Licence : 2-1 Le CA décide de ne pas regrouper les domaines de formation suivants : - Organisme et Biosphère (ORB) - Sciences de la Vie et de la Santé (SVS) Proposition adoptée par 34 voix contre, 2 voix pour et 3 refus de vote 2-2 Le CA décide d'adopter l'offre de formation globale relative au cursus Licence par 28 voix pour, 4 voix contre, 3 abstentions et 2 refus de vote.	Division de la Scolarité	2003/05/22
Point 3: Calendrier des examens	Suite à la décision du CA du 20 mai 2003, la reprise des examens est fixée au mardi 10 juin 2003 au matin. Le CA se réunira en séance extraordinaire le mercredi 4 juin 2003 pour statuer de nouveau en fonction de l'importance du mouvement national dans la société française Décision approuvée par 30 voix pour, 8 voix contre et 1 vote blanc	Cabinet du Président	2003/05/23

Toulouse, le 2 juin 2003

Le Président de l'Université

Professeur Jean-François SAUTEREAU